

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-031

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 avril 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 23 mars 2018.

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L712-3;
VU les statuts de l'Université ;
VU le règlement intérieur de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P3.4 - Tarifs SFR Necker Plateforme protéomique 3P5-Necker 2017 et 2018

Exposé de la décision :

Historique :

La SFR Necker, dirigée par Claude-Agnès Reynaud, est une unité mixte de services qui met à la disposition des équipes de recherche 2 services et 9 plateformes technologiques dont la plateforme protéomique.

Proposition de décision soumise au Conseil :

La SFR Necker propose les tarifications suivantes pour les prestations de service de la plateforme protéomique 3P5-Necker :

- équipe du site Necker
- équipes de l'Université Paris Descartes
- autres équipes académiques
- entreprises privées (le cas échéant)

Les relevés de prestations sont émis semestriellement pour la plateforme 3P5-Necker.

Plateforme 3P5-Necker

TARIFS 2018 3P5-Necker:	Equipes du site Necker	Equipes de l'Université Paris Descartes	Autres équipes académiques	Entreprises privées
Séparation des protéines par 1D PAGE / heure	20	20	30	
Digestion par Trypsin / heure	15	15	20	
Enrichissement des phosphopeptides	50	50	65	
LC – MSMS/heure	40	65	85	310
Analyse Western blot 1D SDS page / heure	85	85	110	
Forfait label free / échantillon	200	300	450	

TARIFS 2017 3P5-Necker:	Equipes du site Necker	Equipes de l'Université Paris Descartes	Autres équipes académiques	Entreprises privées
Séparation des protéines par 1D PAGE / heure	20	20	26	
Digestion par Trypsin / heure	15	15	20	
OFFgel peptides ou protéines / heure	50	50	65	
LC – MSMS/heure	38	65	84	310
Analyse Western blot 1D SDS page / heure	86	86	111	
Forfait label free / échantillon	200	300	450	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 20 Abstentions : 04 Votes exprimés : 20 Contre : 0 Pour : 16</p>
--

Fait à Paris, le **11 AVR. 2018**

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **11 AVR. 2018**
 Transmis au Recteur le : **11 AVR. 2018**